



Direction Générale des Douanes

C/SST
C/SAR
C/SF
class → biblio

Cotonou, le 04 NOV 2021

BORDEREAU D'ENVOI

N° 1315 / DGD/DRH

DES PIÈCES ADRESSÉES

2/ SST + SAR + SF

DSIA
Secrétariat Administratif
N° 3846...05/11/21

INFO	REMARQUES
BAR	
SST	
SPSF	
SA	
SR	
SR	
SR	
SR	
SR	
SR	

/-)

Monsieur l'Intendant Militaire de 1^{ère} classe,
Directeur des Services de l'Intendance
des Armées

(Attention : Chef Service de la Solde
et de la Trésorerie)

COTONOU

NUMERO	ANALYSE	NOMBRE DE PIÈCES	OBSERVATIONS
UNIQUE	Décret N°2021-381 du 16 juillet 2021 portant avancement de trois (03) contrôleurs de deuxième classe au grade de contrôleur de première classe des douanes.	1	"Pour exploitation"
	Total de Pièces	1	

Pour le Directeur Général et P.O.,
le Directeur de la Gestion des Ressources



Salami Soumanou ALI.

Salami Soumanou ALI.-

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DÉCRET N° 2021 – 381 DU 16 JUILLET 2021

portant avancement de trois (03) contrôleurs de deuxième classe au grade de contrôleur de première classe des douanes.

**LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE,
CHEF DE L'ÉTAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin, telle que modifiée par la loi n° 2019-40 du 07 novembre 2019 ;
- vu** la loi n° 86-014 du 26 septembre 1986 portant code des pensions civiles et militaires de retraite, telle que modifiée et complétée par la loi n° 2015-19 du 15 novembre 2016 ;
- vu** la loi n° 2020-17 du 03 juillet 2020 portant statut spécial des fonctionnaires des Douanes ;
- vu** la décision portant proclamation, le 21 avril 2021 par la Cour constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 11 avril 2021 ;
- vu** le décret n° 2021-257 du 25 mai 2021 portant composition du Gouvernement ;
- vu** le décret n° 2019-430 du 02 octobre 2019 fixant la structure-type des ministères ;
- vu** le décret n° 2021-307 du 09 juin 2021 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Économie et des Finances ;
- vu** le décret n° 2019-492 du 07 novembre 2019 portant nomination de trois (03) élèves officiers au grade de sous-lieutenant de l'Administration des douanes ;
- sur** proposition du Ministre de l'Économie et des Finances,

DÉCRÈTE

Article premier

Conformément aux dispositions de l'article 83 de la loi n° 2020-17 du 03 juillet 2020 portant statut spécial des fonctionnaires des Douanes, les contrôleurs de deuxième classe dont les noms figurent dans le tableau ci-après sont nommés au grade de contrôleur de première classe des douanes à compter du **1^{er} octobre 2020**.

N° D'ORDRE	NOMS	PRENOMS	MATRICULE	GRADE	DATE D'EFFET	BONIFICATION
1.	ADANTCHEDE	Coffi Barnabé	48158	Contrôleur de 1 ^{ère} Classe	01/10/2020	NEANT
2.	ZOCLANCLOUNON	Mètongninou Romuald	40559	Contrôleur de 1 ^{ère} Classe	01/10/2020	NEANT
3.	ZOUNMEVO	Gbétchédji Hervé	48125	Contrôleur de 1 ^{ère} Classe	01/10/2020	NEANT

Article 2

Les avancements ci-dessus constatés donnent droit à une augmentation de traitement conformément aux textes en vigueur.

Article 3

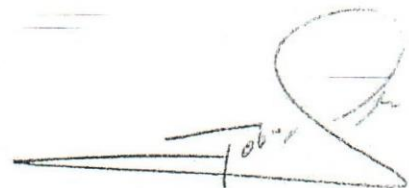
Le Ministre de l'Économie et des Finances est chargé de l'application du présent décret.

Article 4

Le présent décret sera publié au Journal officiel.

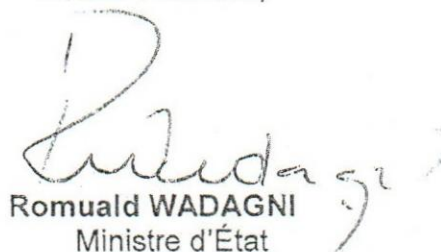
Fait à Cotonou, le 16 juillet 2021

Par le Président de la République,
Chef de l'État, Chef du Gouvernement,



Patrice TALON

Le Ministre de l'Économie
et des Finances,



Romuald WADAGNI
Ministre d'État

AMPLIATIONS : PR 6 – AN 4 – CC 2 – CS 2 – CES 2 – HCJ 2 – HAAC 2 – MEF 2 – AUTRES MINISTERES 22 – INTERESSES 3
– SGG 4 – JORB 1.